

#### Contexte et situation

---

La dermatose nodulaire contagieuse (DNC) est une maladie virale strictement animale (non transmissible aux humains) qui n'affecte que les bovins, buffles et zébus. Les autres espèces animales ne sont pas concernées. La DNC n'est pas transmissible à l'homme, ni par contact avec des bovins infectés, ni par la consommation de produits issus de bovins contaminés, ni par piqûres d'insectes vecteurs. Le virus de la DNC se transmet par des piqûres d'insectes vecteurs, à savoir les tabanidés (taons) et les stomoxes (mouches charbonneuses) à la capacité de déplacement inférieure à 5 km. La période d'incubation de la maladie est longue de 28 jours.

La DNC est classée en droit européen comme maladie de catégorie A, soit une maladie habituellement absente de l'Union européenne et contre laquelle des mesures doivent être prises pour un objectif d'éradication immédiate. Le point de situation et certaines informations concernant la DNC sont présentés sur le site du ministère : <https://agriculture.gouv.fr/dermatose-nodulaire-contagieuse-des-bovins-dnc-point-de-situation-et-foire-aux-questions>

#### Notre analyse de la gestion de crise et nos recommandations

---

Face à cette crise qui dure depuis plus de 6 mois, la stratégie de gestion de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) n'a pas évolué et ne répond pas à la détresse des éleveurs touchés, sans pour autant parvenir à endiguer totalement l'épizootie, qui s'étend depuis son apparition en France le 29 juin.

Cette stratégie (en particulier l'abattage total et systématique de l'ensemble des animaux sains d'un foyer dans lequel un animal est malade) ne semble pas basée sur des raisons scientifiques et des retours d'expérience de pays qui ont été confrontés à cette maladie. Elle répond au besoin de préserver les marchés d'export en conservant un statut « indemne » sur le reste du territoire français, en dépit des conséquences désastreuses pour les territoires et les élevages touchés.

La FNAB propose sept recommandations pour une gestion de la DNC, qui soit à la fois efficace sanitaire, soutenable pour les éleveurs, en cohérence avec les objectifs de souveraineté alimentaire et de durabilité des filières bovines françaises, et plus résiliente face à la multiplication probable des crises sanitaires.

#### Passer de l'abattage total à l'abattage partiel et ciblé

Le « dépeuplement » des cheptels (abattage obligatoire et total des animaux d'un foyer épidémiologique, qu'ils soient malades ou sains) entraîne une détresse importante des éleveurs et la destruction de cheptels parfois très bien valorisés, notamment en bio, alors que l'objectif sanitaire pourrait être atteint avec une approche plus proportionnée et plus éthique.

L'abattage total des foyers touchés n'est pas justifié d'un point de vue scientifique étant donné qu'il n'a pas montré davantage d'efficacité pour endiguer la maladie qu'un abattage partiel, dans des

pays ayant déjà été confrontés à la DNC. Sachant que c'est le déplacement des animaux eux-mêmes qui est responsable de la diffusion du virus, les retours d'expérience de nombreux pays prouvent en effet la faisabilité d'autres approches que l'abattage total, pour une efficacité équivalente, tout en évitant de tels massacres.

La situation des pays des Balkans affectés par la DNC en 2015-2016 apporte des enseignements qui pourraient être davantage pris en compte dans la gestion de la crise actuelle en France : dans plusieurs de ces pays, l'éradication de la DNC a reposé avant tout sur la vaccination de masse et les restrictions de mouvement, l'abattage n'étant qu'un outil complémentaire.

Par ailleurs, un article scientifique publié en 2025 sur le premier foyer de DNC au Japon décrit l'épidémie survenue en novembre 2024, limitée à 22 exploitations, et maîtrisée en moins de deux mois grâce à une stratégie de vaccination d'urgence, de restriction des mouvements et d'abattage ciblé des animaux atteints.

Un abattage partiel et ciblé sur les animaux malades (autrement dit, cliniquement atteints) pourrait donc suffire dans un dispositif de lutte robuste. Les animaux potentiellement infectés et asymptomatiques ne peuvent pas contaminer ceux des élevages voisins, à partir du moment où tout mouvement de bovins est interdit, ce qui est le cas lors de l'identification d'un foyer de DNC.

Il faut donc prévoir parallèlement que le respect des interdictions de mouvements soit contrôlé pour garantir l'absence totale de déplacement de bovins dans les zones réglementées (ou le strict respect des conditions de déplacement en cas de mouvement dérogatoire autorisé), et que des sanctions soient appliquées en cas de mouvements illégaux.

#### Sources :

- EFSA. 2016. *Urgent advice on lumpy skin disease – EFSA Journal 2016; 14(8): 4573.*  
*Cette étude montre par modélisation que la vaccination a plus d'impact sur la diffusion de la DNC que n'importe quelle politique d'abattage, et qu'avec une bonne couverture vaccinale, l'abattage partiel est aussi efficace que l'abattage total pour éradiquer la maladie.*  
<https://efsa.onlinelibrary.wiley.com/doi/10.2903/j.efsa.2016.4573>
- EFSA. 2021. *Scientific Opinion on the assessment of the control measures for category A diseases of Animal Health Law: Lumpy Skin Disease. EFSA Journal 2021; 19(3): 70 pp.*  
*Cet avis confirme que la vaccination de masse est l'outil central et que, dans un contexte de bonne vaccination, l'abattage total de cheptel n'apporte qu'un gain limité par rapport à des stratégies plus ciblées comme l'abattage des seuls cas cliniques.*  
<https://www.efsa.europa.eu/sites/default/files/2021-03/9997.pdf>
- Tuppurainen ESM, WOAH. 2016. *Lumpy Skin Disease.*  
*Cette publication technique indique que l'abattage seul n'est pas suffisant pour stopper la DNC et doit être combiné avec la vaccination. Elle souligne aussi les effets négatifs de l'abattage massif sur les moyens d'existence des éleveurs.*  
[https://www.woah.org/fileadmin/Home/eng/Publications\\_&\\_Documentation/docs/pdf/TT/2016\\_EUR\\_2\\_Tuppurainen\\_A.pdf](https://www.woah.org/fileadmin/Home/eng/Publications_&_Documentation/docs/pdf/TT/2016_EUR_2_Tuppurainen_A.pdf)
- Watanabe, Mizuki, et al. "First Outbreak of Lumpy Skin Disease in Japan, 2024." *Journal of Veterinary Medical Science*, vol. 87, no. 11, 2025, pp. 1295–1299.  
*Cet article décrit la stratégie mise en place au Japon lors de l'épidémie de DNC de fin 2024. Il conclut que la combinaison d'une vaccination d'urgence et d'un abattage des animaux malades est particulièrement efficace pour contenir rapidement la DNC.*  
<https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC12604952/>

## Généraliser la vaccination à tout le territoire

La vaccination se fait avec un vaccin vivant atténué, en injection simple, et assure la protection complète des animaux 21 jours après l'injection. Elle procure une immunité proche de l'immunité naturelle, donc une immunité longue : dans les pays d'Afrique où la DNC est endémique, on constate une immunité toujours valable 3 ans après la vaccination. En France, la vaccination est aujourd'hui déployée dans les élevages au sein des zones réglementées, mais reste interdite en dehors de ces zones (qui deviennent des « zones vaccinales », perdant le statut « indemnes de DNC »).

L'expérience de régions déjà touchées montre que la vaccination large des bovins dans les zones concernées stabilise la situation épidémiologique : le rapport de l'EFSA de 2016, sur la crise dans les Balkans, indique que la stratégie dominante dans les Balkans a été la vaccination massive, et non l'abattage. Il semble donc raisonnable, et urgent, d'étendre la vaccination des bovins à toute la France et de rendre la vaccination accessible à tout éleveur qui souhaite protéger son troupeau.

### Sources :

- EFSA. 2016. *Lumpy skin disease: vaccination is most effective control method*. EFSA News, 9 August 2016. Cette étude de l'EFSA conclut que la vaccination des bovins est l'option la plus efficace pour contrôler la DNC, et précise que, lorsque la vaccination est bien appliquée, l'abattage partiel est aussi efficace que l'abattage total. L'EFSA recommande une vaccination de masse dans les régions à risque ou dans celles où la DNC est présente, et précise que la vaccination est d'autant plus efficace qu'elle est appliquée largement et précocement.  
<https://www.efsa.europa.eu/en/press/news/160809>
- EFSA. Lumpy Skin Disease – EFSA topic page. Avec les rapports 2016–2020, ce document rappelle que la mise en œuvre coordonnée, à grande échelle, de la vaccination bovine en Europe du Sud-Est a permis une chute de 95% des foyers entre 2016 et 2017.  
<https://www.efsa.europa.eu/en/topics/topic/lumpy-skin-disease>

## Poursuivre et renforcer l'indemnisation et l'accompagnement des éleveurs

Les pertes liées à la DNC et aux mesures d'abattage se cumulent à la baisse d'activité liée aux restrictions de mouvement, ce qui fragilise la trésorerie des élevages bovins et justifie des indemnisations proportionnées à la valeur des animaux. Ces indemnisations doivent notamment être à la hauteur de la valeur des animaux bio et du coût du repeuplement. Elles doivent également tenir compte des pertes liées au confinement des animaux bio dans les zones réglementées. Quant au repeuplement des cheptels, il doit prendre en compte la faible disponibilité de reproducteurs bio, en particulier pour les races à faibles effectifs.

Par ailleurs, les abattages de cheptels génèrent des sentiments d'injustice, d'incertitude sur l'avenir, et de la détresse psychologique. L'accompagnement des éleveurs impactés par des mesures d'abattage de leur cheptel, notamment sur le plan humain et psychologique, ainsi que leurs proches, doit être renforcé.

## Cesser le recours aux insecticides

L'emploi des produits insecticides, à contre-sens des principes portés par l'agriculture biologique de respect des écosystèmes et de protection de la biodiversité, est souvent évoqué comme moyen pour lutter contre les insectes vecteurs de la DNC, alors même que l'inefficacité des insecticides pour limiter la propagation du virus est scientifiquement démontrée. En effet, les mouches stomoxes et les taons ont d'une part des capacités de déplacement limitées, qui n'excèdent pas 5 km. D'autre part, ils ne restent pas porteurs de la maladie : ils gardent le virus sur leurs pièces buccales seulement quelques heures.

Les impacts graves et irréversibles de ces insecticides sur la biodiversité sont quant à eux bien réels. Pire encore, cette stratégie est contre-productive à long-terme : la sur-utilisation d'insecticides favorise l'apparition de résistances et engendre des dommages importants pour la faune auxiliaire et l'équilibre des écosystèmes qui peut permettre, lui, de limiter la surabondance de certaines espèces comme les mouches et taons. Au contraire, le maintien à long terme d'une biodiversité riche, sur les fermes et dans leur environnement direct, favorise la présence de prédateurs naturels de ces insectes piqueurs.

Par ailleurs, l'agriculture biologique proscrit l'usage de ces produits. Les insecticides de la famille des pyréthrinoides sont particulièrement à éviter en raison de leur écotoxicité et de résistances observées sur les stomoxes.

Quant aux recommandations internationales, elles privilégient une approche de gestion intégrée des vecteurs, où les méthodes de gestion physiques et environnementales priment sur les traitements chimiques de masse.

#### Sources :

- *Badger & al. 2024. Lumpy skin disease vector management guide. Report prepared for the Department of Agriculture, Fisheries and Forestry, Canberra, June 2024. (guide international de gestion des vecteurs de la DNC).*
- *Direction générale de l'alimentation. 2025. Dermatose nodulaire contagieuse : état des lieux des connaissances entomologiques. Note technique, juillet 2025.*
- *Van der Sluijs J.P. et al. 2014. Conclusions of the Worldwide Integrated Assessment on the impacts of systemic pesticides on biodiversity and ecosystems. Environmental Science and Pollution Research 22:148–154.*

*Sur les impacts chroniques et étendus sur de nombreux organismes non cibles (invertébrés aquatiques, oiseaux, pollinisateurs, etc.) et sur les services écosystémiques comme la pollinisation de l'usage à grande échelle des insecticides systémiques.*

<https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC4284389/>

- *Wan N.F. et al. 2025. Pesticides have negative effects on non-target organisms. Nature Communications. Méta-analyse montrant que les pesticides (insecticides, herbicides, fongicides) ont des effets négatifs généralisés sur la croissance, la reproduction et le comportement d'organismes non cibles, et qu'ils contribuent de manière significative à l'érosion de la biodiversité.*

<https://www.nature.com/articles/s41467-025-56732-x>

### **Réexaminer le classement de la DNC au niveau européen et favoriser l'immunité naturelle et vaccinale des troupeaux**

Dans une approche de plus long terme, l'immunité vaccinale et l'immunité naturelle (immunité acquise après une infection) devraient être favorisées, d'une part en généralisant la vaccination, d'autre part en permettant les soins et la survie des animaux malades.

Comme déjà indiqué, les instances sanitaires internationales considèrent la vaccination de masse comme l'un des outils les plus efficaces pour contrôler la DNC, en créant rapidement une immunité de population limitant la circulation virale. En parallèle, maintenir en vie des animaux malades permettrait de préserver le capital génétique, tout en contribuant à l'acquisition d'une immunité de troupeau plus robuste dans le temps.

La vaccination apporte en effet une immunité proche de l'immunité naturelle, qui protège les animaux pendant une durée d'au moins 2 à 3 ans. L'immunité naturelle fonctionne et reste durable, puisqu'on constate qu'elle correspond à peu près au temps de renouvellement du troupeau (environ 7 ans) dans les pays africains où la maladie est endémique.

Néanmoins le classement en catégorie A de cette maladie au niveau européen ne permet pas de maintenir en vie des bovins infectés par la DNC. Pour pouvoir permettre la guérison des animaux malades, il faudrait modifier le classement de cette maladie. Nous demandons un réexamen du classement de cette maladie, en étudiant notamment la faisabilité d'un déclassement en catégorie B, afin de permettre l'application de stratégies de gestion plus cohérentes et plus éthiques, et le développement, à plus long terme, d'une immunité des troupeaux.

#### Sources :

- EFSA. 2016. Urgent advice on lumpy skin disease. *EFSA Journal* 2016; 14(8): 4573.  
*Sur le rôle central de la vaccination de masse et l'immunité de population : cette étude démontre que la vaccination de masse a un impact plus important sur la réduction de la propagation de la DNC que n'importe quelle stratégie d'abattage, même avec une efficacité vaccinale modérée, et conclut que la vaccination est l'outil le plus efficace pour contrôler la maladie.*  
<https://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/4573>
- EFSA. 2018. Lumpy skin disease : scientific and technical assistance on control and surveillance activities  
*Sur l'immunité de population, la durée des campagnes, et la robustesse de l'immunité de troupeau.*
- Hakobyan V. et al. 2024. Duration of immunity in cattle to lumpy skin disease utilizing different live attenuated vaccines. *Vaccines*.  
*Sur la durée de l'immunité vaccinale.*  
<https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC11053425/>
- Tuppurainen E. Lumpy skin disease – A manual for veterinarians. *FAO Animal Production and Health Manual No. 20*, 2017.  
*Sur l'immunité naturelle durable et l'immunité de troupeau en Afrique : ce manuel de référence de la FAO sur la DNC pour les pays où la maladie est endémique décrit notamment le rôle central de la vaccination de masse dans les zones endémiques et le fait que les animaux rétablis après une infection naturelle sont considérés comme protégés durablement.*  
<https://openknowledge.fao.org/items/ec5cdedd-5c8c-4026-ab26-52c42b925d13>
- WOAH. 2022. Lumpy skin disease. *Manual of Diagnostic Tests and Vaccines for Terrestrial Animals*, Chapter 3.4.12.  
*Sur l'immunité durable après infection naturelle : ce manuel de la WOAH explique que les animaux guéris sont généralement immunisés de façon durable et que la vaccination avec des vaccins vivants atténués homologues induit une protection de longue durée, utilisée en programmes annuels dans les pays endémiques.*  
[https://www.woah.org/fileadmin/Home/fr/Health\\_standards/tahm/3.04.12\\_LSD.pdf](https://www.woah.org/fileadmin/Home/fr/Health_standards/tahm/3.04.12_LSD.pdf)
- Tesfaye D. et al. 2024. Prevalence of Lumpy Skin Disease in Africa: a systematic review and meta-analysis  
*Sur le rôle de l'immunité de troupeau dans les zones endémiques.*  
<https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC11168804/>
- Tuppurainen ESM et al. 2021. Review: Vaccines and vaccination against lumpy skin disease. *Vaccines* 9(10): 1136.  
*Cet article montre que la vaccination de masse (vaccins vivants atténués homologues) a permis d'éliminer les foyers en Europe du Sud-Est. Il précise l'immunité conférée, la durée de protection et les effets secondaires limités.*  
<https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC8539040/>

### **Développer des expérimentations sur les méthodes de soin et une stratégie de gestion des épizooties à plus long terme**

L'abattage total actuellement appliqué ne permet pas de prévenir à long terme les conséquences de ces maladies vectorielles (telles que la DNC) dont l'apparition et le développement risquent d'augmenter, favorisés par le changement climatique. Il faudrait pourtant sortir d'une gestion de

crise pour pouvoir mener des études épidémiologiques et faire avancer les connaissances scientifiques. Il faudrait aussi pouvoir évaluer, voire expérimenter, des méthodes de soin des animaux malades, pour améliorer à plus long terme la gestion de ces maladies émergentes et réussir à vivre avec lorsque cela est possible. Mais pour ce faire, le déclassement de la maladie actuellement en catégorie A au niveau européen semble nécessaire.

C'est bien d'une stratégie de gestion des épizooties à long terme dont nous avons besoin et qui devrait être mise en œuvre, au niveaux national et européen déjà, afin d'anticiper leur apparition et leur propagation. L'augmentation de la diffusion des maladies vectorielles à la faveur du réchauffement climatique impose en effet de disposer de données solides sur l'évolution de ces maladies, d'étudier les soins et protocoles vétérinaires les plus adaptés, de savoir quelles mesures de biosécurité sont vraiment pertinentes à long terme, et de travailler sur l'amélioration de l'immunité des troupeaux.

#### Sources :

- EFSA. 2021. *Scientific Opinion on the assessment of the control measures for category A diseases of Animal Health Law : Lumpy Skin Disease*. EFSA Journal 2021; 19(3): 70 pp.

*Les avis scientifiques sur la DNC soulignent des incertitudes sur le rôle exact des différents vecteurs, l'efficacité de certaines mesures et les meilleures combinaisons d'outils, ce qui rend nécessaire des essais contrôlés pour adapter les protocoles à chaque contexte.*

<https://www.efsa.europa.eu/sites/default/files/2021-03/9997.pdf>

- GDS France. 2025. *Dermatose nodulaire contagieuse*. GDS France, page web consultée en 2025 : <https://www.gdsfrance.org/dermatose-nodulaire-contagieuse-2/>

*Les GDS décrivent la progression de la DNC et la nécessité d'adapter les stratégies à l'évolution climatique.*

### **Encourager la relocalisation des filières et l'engraissement des bovins**

Ce n'est pas l'Union Européenne qui préconise actuellement l'abattage total des troupeaux, malgré le classement de cette maladie « à éradication obligatoire ». Comme précédemment expliqué, d'autres stratégies de lutte pourraient être déployées, et cette politique se justifie par le souhait que le reste de la France garde son statut indemne pour l'export. Pourtant, d'autres choix de filière pourraient être faits et encouragés par l'Etat afin de réduire la dépendance des filières bovines françaises à l'export, tout en renforçant la souveraineté alimentaire de notre pays.

La perte temporaire ou durable du statut indemne de DNC, ajoutée aux restrictions d'exportation, entraînerait le blocage de centaines de milliers de jeunes bovins, créant un déséquilibre entre l'offre et la demande et une pression à la baisse sur les prix. Soutenir l'engraissement des jeunes bovins, issus de cheptels laitiers ou allaitants, et développer des débouchés d'engraissement et d'abattage en France permettraient de sécuriser l'avenir des filières bovines, et de les rendre plus résilientes, en diminuant la dépendance des élevages et des filières françaises aux marchés d'exportation.

Encourager l'engraissement sur le territoire national devrait aussi permettre de mieux valoriser les animaux, de maintenir des activités d'abattage et de transformation. Cela permettrait également de réduire les mouvements d'animaux vivants, principaux responsables de la propagation de la DNC, tout en répondant à un enjeu de bien-être animal.

Cette stratégie irait en outre dans le sens d'une meilleure souveraineté alimentaire en viande bovine, actuellement mise en avant comme un objectif par le gouvernement. Pour aider autant que possible l'élevage bio dans cette voie, la FNAB et son réseau soutiennent la relocalisation des filières et accompagnent la valorisation des jeunes animaux issus des troupeaux bio, au sein de filières bio, équitables et territorialisées.



## Nos recommandations en matière de gestion sanitaire

### Soins aux animaux

En matière de gestion sanitaire, nous suivons les recommandations sanitaires des vétérinaires qui conseillent des élevages respectant les principes du cahier des charges bio. En termes de mesures préventives, il s'agit surtout de renforcer l'immunité des animaux. Il est conseillé d'assurer un bon apport quotidien en minéraux équilibrés avec les oligo-éléments (blocs à lécher) pour améliorer l'immunité, et de favoriser un drainage phytothérapeutique (artichaut, chardon-marie, pissenlit, romarin...) pour améliorer le fonctionnement des organes d'assimilation et d'élimination (foie, reins...).

Au niveau curatif, aucun traitement n'est actuellement possible à cause de la réglementation qui rend obligatoire l'euthanasie des animaux malades, et même actuellement l'abattage de toute l'unité épidémiologique, c'est-à-dire du lot d'animaux concerné. Pourtant des traitements, notamment en phytothérapie, pourraient être efficaces pour aider les animaux en traitement individualisé, s'il était possible de tester des méthodes de soin.

### Méthodes de prévention

Un apport de lin aux vaches peut être utile en prévention des piqûres d'insectes. Les graines de lin ou le tourteau de lin ont un effet répulsif contre les insectes piqueurs des vaches (la graine de lin possède un composé cyanogénétique, ce qui éloigne les mouches grâce à l'odeur produite dans la transpiration des vaches). On peut distribuer le lin aux vaches sous forme de graine entière (ou bien trempée un peu avant pour qu'elle colle à l'aliment) à hauteur de 80 g par jour et par vache maximum, et plus particulièrement pendant les périodes de chaleur où les insectes sont actifs (plutôt en été). L'ail, à incorporer dans les bassines de minéraux et de sel à lécher, peut aussi avoir un effet pour protéger contre les afflux massifs de mouches et taons, ainsi que pour soutenir le statut anti-inflammatoire (mais il n'est pas toujours possible d'en utiliser en transformation fromagère).

A l'échelle de l'exploitation, il est conseillé :

- de limiter les zones favorables au développement des stomoxes comme les zones d'accumulation de matières organiques végétales en décomposition ou de fumier : curage régulier, gestion rigoureuse des stockages de fumier et éloignement du troupeau.
- de limiter les entrées et sortie de véhicule, ainsi que les déplacements de matériel et de personnes sur la ferme.

L'utilisation d'insecticides de synthèse est strictement interdite en élevage biologique. En plus d'être nocif pour l'ensemble des insectes et la faune non cible, y compris les auxiliaires, et de contribuer activement au déclin des populations de batraciens, reptiles, oiseaux et chauves-souris... le recours aux insecticides est totalement inutile dans la lutte contre la DNC.

A l'échelle du territoire, le respect strict de l'isolement des troupeaux et de l'absence totale de mouvement de bovins en cas d'apparition de la maladie est nécessaire pour réussir à contenir la DNC et éviter de nouveaux foyers. En cas de transport, de bonnes pratiques sont à respecter pour l'hygiène des bétailières (nettoyage au karcher...) et la gestion des animaux (non mélange des lots).

### Spécificités de la gestion sanitaire en élevage biologique

L'administration de médicaments vétérinaires de synthèse de manière préventive (y compris les antiparasitaires) est strictement interdite en bio.

L'utilisation de médicaments vétérinaires de synthèse se fait en curatif, avec l'aval d'un vétérinaire, dans la limite de : 3 traitements par an par animal, si son cycle de vie est de plus d'un an ; un traitement annuel par animal, si son cycle de vie est inférieur à un an.

Les vaccins, ainsi que les antiparasitaires utilisés en curatif, ne sont pas comptés dans les 3 traitements maximum pour un animal dont le cycle de vie est supérieur à un an : la vaccination est autorisée en élevage biologique sans limite de nombre de traitements.

En bio, le délai d'attente est doublé par rapport au temps d'attente mentionné sur le médicament. Ce délai d'attente est comptabilisé à partir de la dernière application d'un médicament vétérinaire allopathique de synthèse (y compris les antibiotiques). Aucun délai d'attente supplémentaire n'est à appliquer en bio après l'injection d'un vaccin.

## En synthèse, nos messages

---

- **La stratégie d'abattage total des foyers devrait être abandonnée au plus vite**, au profit d'une stratégie d'abattage partiel (ciblé uniquement sur les animaux malades), couplée à une interdiction stricte des mouvements de bovins (et dont le respect devrait être contrôlé), et à une vaccination massive.
- **La vaccination généralisée devrait être rendue possible et étendue à toute la France.** La vaccination contre la DNC doit être disponible à tout éleveur souhaitant faire vacciner son troupeau.
- **L'indemnisation des éleveurs doit se poursuivre et être à la hauteur de la valorisation de leurs productions et de leurs animaux, notamment en ce qui concerne les élevages bio**, et permettre le repeuplement. L'accompagnement des éleveurs impactés par des mesures d'abattage de leur cheptel, notamment sur le plan humain et psychologique, doit être renforcé.
- **Les produits insecticides ne devraient en aucun cas être recommandés**, du fait de leurs graves et irréversibles impacts sur la biodiversité et de leur totale inefficacité dans la lutte contre la DNC. Leur utilisation doit rester strictement interdite en bio.
- **Le classement de la DNC au niveau européen devrait être réexaminé pour permettre le développement de l'immunité des troupeaux.** L'immunité vaccinale et l'immunité naturelle devraient être favorisées, d'une part en généralisant la vaccination, d'autre part en permettant les soins et la survie des animaux malades.
- **Une stratégie de gestion des épizooties à plus long terme devrait être mise en œuvre**, au niveaux national et européen déjà, afin d'anticiper l'apparition de toutes ces nouvelles maladies dont le développement est favorisé par le changement climatique. Notamment, des études épidémiologiques devraient être menées, ainsi que des expérimentations pour permettre l'évaluation de méthodes de soin.
- **La relocalisation de l'engraissement des bovins** devrait être encouragée par des soutiens publics aux élevages engraisseurs et aux filières valorisant ces productions sur le territoire, afin de consolider les débouchés intérieurs et de limiter les flux d'animaux vivants.

---

Contact FNAB : Brigitte Beciu – [bbeciu@fnab.org](mailto:bbeciu@fnab.org)

\*\*\*\*\*